

## PRÉSENTATION

# La chasse au phoque : une activité multimillénaire

Paul Charest and Michel Plourde

Volume 33, Number 1, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082798ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082798ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

### ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Charest, P. & Plourde, M. (2003). PRÉSENTATION : la chasse au phoque : une activité multimillénaire. *Recherches amérindiennes au Québec*, 33(1), 3-9.  
<https://doi.org/10.7202/1082798ar>



## PRÉSENTATION

# La chasse au phoque : une activité multimillénaire

**Paul Charest**  
et  
**Michel Plourde**

DE NOS JOURS, la chasse au phoque a encore mauvaise presse, bien que les virulentes campagnes antichasse des décennies 60 à 80 se soient beaucoup apaisées. Les activités de chasse ont même connu un regain d'intensité depuis le milieu des années 1990, et les quotas pour le phoque du Groenland ont été augmentés de 275 000 à 350 000 en 2003, décision justifiée par le fait que la population de cette espèce dans l'Atlantique Nord est passée de 1,2 million à la fin des années 1960 à 5,2 millions actuellement. En réaction, des groupements antichasse comme IFAW (International Fund for Animal Welfare) ont annoncé une relance des manifestations d'opposition (Coha 2003 : 1). Aux dernières nouvelles, des membres de l'IFAW se préparaient à se rendre sur les glaces en hélicoptère « afin de capter des images d'abattage et de s'en servir plus tard pour faire de la propagande... » (Hubert 2003 : A17). Pour sa part, Brigitte Bardot pourfendait le WWF (World Wildlife Fund), l'accusant de soutenir le gouvernement canadien dans sa politique de quota pour limiter la grandeur du troupeau de phoques du Groenland (AFP 2003 : A15).

Les prises de position maintenant bien campées des uns et des autres pour ou contre la chasse au phoque ont de plus en plus l'apparence d'un « conflit sans fin », selon l'expression de Christine Coste (2002). Toutefois, ce ne sont pas tous les organismes conservacionnistes ou écologistes qui prennent carrément position contre la chasse au phoque. Ainsi, dans les deux derniers numéros des mois de février et mars 2003 de

son bulletin *Sustainable eNews*, le IWMC World Conservation Trust dirigé par Eugène Lapointe se montre favorable à cette activité traditionnelle au Canada, comme il se porte à la défense des activités d'exploitation des ressources fauniques par les populations qui en dépendent pour leur alimentation, dans la mesure où elles sont bien contrôlées, c'est-à-dire de façon durable (voir Henke 2003a et 2003b).

## LES ENJEUX

Les enjeux de ce que l'on appelle la « bataille des phoques » (« seal war ») se sont toutefois modifiés avec le temps chez les détracteurs et les défenseurs de la chasse. Chez les premiers on est passé de la survie d'une espèce menacée (celle du phoque du Groenland) et de la volonté d'abolir une méthode de chasse dénoncée comme cruelle (l'usage de gourdins et le dépeçage immédiat) à une argumentation associée aux principes de l'écologie profonde (« deep ecology ») fondée principalement sur les droits des animaux d'exister pour eux-mêmes et non pour être exploités par l'homme, selon une perspective dite « utilitariste » (Henke 1985). Chez les seconds on a fait d'abord valoir la tradition ancrée dans l'histoire et la situation économique défavorisée des régions où elle se pratique, puis les droits culturels des Terre-Neuviens et des Inuits vis-à-vis l'impérialisme culturel des leaders et des membres des groupements antichasse et les retombées en centaines de milliers de membres et en millions de dollars que les campagnes faites sur le dos des blanchons et des

chasseurs de phoque rapportent aux principaux organismes (au nombre de huit, selon Henke) engagés dans cette « guerre ». Le débat sur les droits des animaux a pris particulièrement de l'ampleur dans les années 1980 et a fait l'objet de nombreuses prises de position de groupements écologiste radicaux mais aussi d'analyses critiques de la part d'auteurs comme Alan Herscovici dans son volume *Les Droits des animaux? Remise en question* (1986), ainsi que de J.S. Henke (1985), J.E. Candow (1989) et G. Wenzel (1991). Il s'est d'ailleurs étendu aux animaux à fourrure faisant l'objet d'un piégeage commercial ainsi qu'aux animaux de laboratoire. Nous n'avons pas l'intention d'en discuter en détail, mais les passages suivants du livre de Candow résument bien l'argumentation critique mise de l'avant en rapport avec la chasse au phoque :

La controverse entourant la chasse au phoque est, avant tout, un conflit de cultures. En gros, les protestataires représentent la culture urbaine moderne et les chasseurs de phoques, la culture traditionnelle du passé. Une vision sentimentale de la nature est la clé de voûte de la sensibilité moderne. [...]

Le mouvement de protestation contre la chasse au phoque incarne les deux comportements de l'attitude moderne envers la nature. La sensibilité moderne allie le souci de protection contre la cruauté envers les animaux à un engagement pour la préservation des espèces. La première composante intéresse l'IFAW, et la seconde Greenpeace. (Candow 1989 : 2002-203)

Malgré l'importance toujours actuelle de ce débat autour de la chasse au phoque, la préparation du présent numéro n'avait toutefois pas comme objectif premier d'y participer avec vigueur ni de contribuer directement à la réhabilitation de cette pratique qui est principalement l'apanage de non-autochtones, et plus spécifiquement de Terre-Neuviens, depuis plus de deux cents ans en termes de nombres de captures et de retombées économiques. En raison de la vocation même de la revue, nous nous sommes intéressés à la chasse au phoque par des autochtones et plus particulièrement par les Amérindiens, activité multimillénaire largement méconnue dans la littérature qui a aussi été affectée par les manifestations antichasse. Comme l'a démontré George Wenzel (1991), le boycott des produits du phoque par les États-Unis en 1972 et par la Communauté économique européenne en 1983 a eu des effets négatifs majeurs sur l'ensemble de l'économie de chasse des Inuits de l'Arctique canadien et du Labrador. Par contre, nous n'avons aucune étude du même genre pour les groupes amérindiens qui chassent aussi le phoque, sans doute parce que cette activité a perdu beaucoup de son importance depuis la période de contact et qu'elle est devenue aujourd'hui marginale. Il ne semble pas, toutefois, que le boycott en soit une des causes, si on se fie au cas des Innus pour qui le délaissement progressif de la chasse au phoque semble plutôt attribuable à la colonisation du littoral de la Côte-Nord par des allochtones et à l'orientation de leurs activités davantage vers les territoires de l'intérieur et le piégeage des animaux à fourrure dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

## BREF RAPPEL HISTORIQUE

La campagne antichasse a été d'abord et avant tout médiatique. Elle a été lancée avec fracas en 1964 par un film produit par la firme québécoise ARTEQ et intitulé *Chasse au phoque sur la banquise*, dans lequel on montrait un jeune phoque dépecé vivant, scène qui aurait été « scénarisée » par l'équipe de tournage. Dès 1965, et pendant de nombreuses années, des organisations comme IFAW, Greenpeace, Sea Sheperd, etc., et leurs

leaders, tels que Brian Davies et Paul Watson, ou une star de cinéma comme Brigitte Bardot ont utilisé ces images ou d'autres tout aussi saisissantes pour la promotion de leurs organisations. Nous pouvons en trouver de bons exemples, ainsi que de la marée de lettres de protestations qu'elles ont soulevées, dans les pages de la revue *Paris Match*, soit dans les éditions numérotées 1027 et 1033 de janvier et février 1969. L'image du blanchon innocente victime de chasseurs cruels a été reproduite à des millions d'exemplaires un peu partout dans le monde et a probablement rapporté autant de millions de dollars à ses utilisateurs. Ceux-ci ont ainsi réussi à faire diminuer les activités de chasse, mais c'est surtout par leur lobby auprès de la CÉE pour faire adopter une résolution mettant fin à l'importation de produits du phoque en 1983 qu'ils ont failli atteindre leur objectif de l'arrêt complet de toute activité de chasse.

Ce combat s'est aussi traduit par la publication de plusieurs ouvrages dénonçant la chasse par des accusations de barbarisme sanguinaire et de cruauté volontaire envers de pauvres « bébés sans défense ». Nous pouvons citer à titre d'exemples ceux de Brian Davies (*Savage Luxury: The Slaughter of the Baby Seal*, 1971 ; *Seal Song*, 1978), de Sue Flint (*Let the Seals Live*, 1979), Peter Lust (*The Last Seal Pup: The Story of Canada's Seal Hunt*, 1967) et de Paul Watson et Warren Rogers (*Sea Sheperd: My Fight for Whales and Seals*, 1982). Les défenseurs de la chasse se sont manifestés plus tardivement dans la littérature. Certains l'ont fait en français pour défendre les Madelinots, tels Florent Plante (*La Chasse aux phoques*, 1978), Pol Chantraine (*La Grande Mouvée*, 1980) et Antoine Poirier (*La Complainte des chasseurs de phoque*, 1995), et d'autres en anglais comme Calvin Coish (*Season of the Seal*, 1979), Janice Scott Henke (*Seal Wars. An American Viewpoint*, 1985) et plusieurs autres auteurs qui ont voulu mettre en valeur la grande histoire et les traditions locales de la chasse au phoque à Terre-Neuve (Candow 1989, Lamson 1979, Ryan 1994, Ryan et Small 1978, Sanger 1973, Scott 1974, Sinclair et al. 1989, Wright 1984). Certains de ces textes et surtout le classique plus ancien de George Allen England, d'abord intitulé *Vikings of the Ice* (1923) et republié en plein bagarre médiatique sous le titre *The Greatest Hunt in the World* (1969), montrent que les chasseurs de phoque ont été pendant longtemps considérés comme des hommes courageux et braves, comme des héros culturels en quelque sorte, et non pas comme des barbares. La dédicace d'England dans l'édition originale du volume en dit long sur le respect que les chasseurs de phoque lui ont inspiré lorsqu'il a participé à leurs expéditions sur les glaces en 1922 : « To the STRONGEST, HARDEST AND BRAVEST MEN I HAVE EVER KNOWN, THE SEALERS OF NEWFOUNDLAND, this book is dedicated ». (England 1969 : n.p.). Un ouvrage majeur au titre évocateur (*The War Against the Seals*, 1985) de l'historien Briton Cooper Busch doit aussi être signalé par sa prise de position essentiellement non partisane, mais avec un certain penchant pour l'arrêt de la chasse manifesté à la toute fin.

## COMMISSION D'ENQUÊTE ET AUTRES ÉTUDES

Un des documents majeurs dans tout ce débat est sans contredit le rapport de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada, présidée par le juge Albert Malouf, qui a été rendu public en 1986. Il est le seul, avec le volume de Wenzel, à traiter de la chasse au phoque par les autochtones dans le contexte contemporain. Il y consacre le chapitre 13 (« La chasse au phoque dans le Nord » : 205-267) inséré dans la partie IV traitant des « Questions d'ordre économique et socio-culturel ». Toutefois, ce chapitre, bien que

substantiel quant à son contenu, traite presque exclusivement de la chasse au phoque par les Inuits, en dehors de quelques passages signalant qu'elle est aussi poursuivie par « certains groupes d'Indiens » (entre autres Commission... 1986, vol. 1 : 194). La Commission qui ne manquait pourtant pas de moyens pour faire faire des recherches reconnaît qu'il existait à l'époque très peu d'informations sur la chasse au phoque chez les groupes amérindiens du nord du Canada. De fait, dans la bibliographie de 126 titres qui accompagne le chapitre 13 on ne retrouve aucun texte concernant spécifiquement ce sujet, la grande majorité étant consacrée à la chasse par les Inuits ou à des considérations plus générales sur l'économie du Nord. Nous avons relevé deux seuls passages de ce chapitre touchant spécifiquement la chasse au phoque par des Amérindiens. Ils méritent donc d'être cités au complet :

La chasse au phoque est une activité moins importante chez les Cris de la baie d'Hudson et de la baie James, chez les Naskapis et les Montagnais du sud de la côte du Labrador et de la basse côte nord du Québec, et chez les autochtones de la côte de la Colombie-Britannique. Mais ces groupes chassent le phoque pour suppléer à leur alimentation habituelle et cette source alimentaire peut être particulièrement importante lorsque d'autres sources de nourriture comme l'original ou le poisson sont plus difficiles à obtenir. (Commission... 1986, vol. 2 : 206)

Bien que les Inuit soient de loin les plus grands usagers du phoque, de nombreux groupes autochtones subarctiques chassent, eux aussi, le phoque annelé, le phoque barbu, le phoque du Groenland et le phoque commun pour se nourrir. Ces groupes sont, entre autres, les Mimacs de Terre-Neuve, les Innus ou Naskapis-Montagnais du Labrador et de la côte du Golfe au Québec, les Cris du nord du Québec sur les côtes de la baie d'Hudson et de la baie James et les autochtones de la côte de la Colombie-Britannique. Il n'existe presque aucune donnée sur les prises sauf celles des Cris du Québec, qui déclarent des prises annuelles moyennes de 657 phoques de toute espèce (Moses, 1985). Ces prises ne correspondent qu'à environ 5 kilogrammes par personne, comparativement à un volume pouvant atteindre 100 kilogrammes par personne pour l'île de Baffin ; néanmoins, il ne faut pas négliger l'apport occasionnel de la chair de phoque au régime alimentaire des Indiens des côtes. Dans des régions telles que la Colombie-Britannique, où le poisson est la principale source d'alimentation, la chair de phoque peut constituer une source indispensable de fer et de vitamine B, de même qu'un moyen de varier un régime monotone. Les autochtones de la côte du Pacifique se nourrissent couramment de saumon séché apprêté avec de l'huile de phoque qui fournit un supplément de vitamines liposolubles et rehausse la saveur. Dans l'est, la chair de phoque est un supplément alimentaire durant l'hiver et le printemps, quand d'autres viandes comme le caribou et l'original sont plus rares. Il y a lieu d'étudier plus à fond l'apport de la chasse au phoque à l'économie des Indiens des côtes. Pour le moment, aucune réglementation ne devrait être instaurée pour la chasse au phoque dans les régions subarctiques avant que les répercussions possibles sur les moyens de subsistance des Indiens n'aient été évaluées minutieusement et publiquement. (*ibid.* : 212-213)

En l'absence de données détaillées sur la chasse au phoque par ces groupes d'Amérindiens identifiés par la Commission, celle-ci s'est contentée le plus souvent d'extrapoler, toutes proportions gardées, les informations recueillies chez les Inuits par des chercheurs comme Wenzel (qui a produit un rapport sectoriel spécifiquement pour la Commission), Kemp, Brody, etc., et les conclusions générales qu'elle en a tirées sur des

sujets tels que la place de la chasse au phoque dans les économies locales, l'importance de la viande de phoque dans le régime alimentaire et la très grande qualité de ses apports nutritifs, les dimensions sociales et culturelles de la chasse dans son ensemble et de la chasse au phoque en particulier. Le rapport insiste d'ailleurs beaucoup sur « les dimensions culturelles » de la chasse, au-delà de son importance économique en termes de subsistance et de revenus monétaires, toujours en se référant à la situation des Inuits de l'Arctique canadien (Commission... 1986, vol. 2 : 221-223). Il s'attarde aussi sur les « conséquences de l'affaiblissement des marchés » des produits du phoque sur l'économie, l'organisation sociale et la culture des Inuits. Ainsi, le boycott de la Communauté économique européenne a eu comme effet immédiat la perte de « plus des trois quarts de leurs revenus de la chasse au phoque et jusqu'au tiers de leurs revenus de toutes provenances » (*ibid.* : 259).

Dans son livre plus récent intitulé *Animal Rights, Human Rights, Ecology, Economy and Ideology in the Canadian Arctic*, George Wenzel (1991) a repris en détail l'analyse des interrelations étroites entre la chasse au phoque, les autres activités de subsistance tout au long du cycle annuel, l'alimentation, l'organisation sociale communautaire et les liens spirituels que les Inuits entretiennent avec les animaux et la nature en général. Il démontre, comme il l'a fait pour la Commission, que l'effondrement du secteur économique important qu'était devenue la chasse au phoque avec la vente annuelle de plusieurs dizaines de milliers de peaux à des prix intéressants avait affecté considérablement les différents types de chasse et la fréquentation des territoires parce que les revenus de celle-ci étaient en grande partie réinvestis dans l'achat d'équipements de chasse comme les motos-neige, les embarcations et les moteurs hors-bord, l'essence, les fusils et les munitions, etc. Ainsi, la culture inuite, qui est fondamentalement une culture de chasse, a subi un contre-coup majeur en raison de la fermeture des marchés européens. La dimension culturelle et spirituelle de la chasse est particulièrement bien mise en évidence par le livre récent de David F. Pelly intitulé *Sacred Hunt: A Portrait of the Relationship Between Seals and Inuit* (Pelly 2001, Charest 2002). Il y décrit de façon dramatique les effets de l'effondrement de l'économie du phoque sur les Inuits :

Suite à l'effondrement du marché pour les peaux de phoque, les paiements d'assistance sociale versés aux Inuits du Canada ont augmenté de façon dramatique, de même que les taux de suicide, la violence domestique et l'abus de substance. La campagne contre la chasse au phoque a changé la vie dans le Nord à jamais. [...] La chasse au phoque était incorporée dans une matrice complète de valeurs sociales et la fin de la chasse au phoque a signifié la fin d'un mode de vie. » (Pelly 2001 : 113-114, notre trad.)

À une moindre échelle, il est possible que des communautés amérindiennes pratiquant la chasse au phoque aient aussi été affectées de façon plus ou moins similaire, ce qui expliquerait pourquoi elle est si peu documentée aujourd'hui, mais nous n'avons pas trouvé d'études ni de données de terrain pour nous mener à des conclusions semblables.

Le biologiste D.E. Sergeant, un des plus grands spécialistes du phoque du Groenland, a publié en 1991 un ouvrage synthèse qui lui est entièrement consacré sous le titre *Harp Seals, Man and Ice*, mais les données qu'il y présente datent souvent d'une ou deux décennies. On y trouve un chapitre traitant de l'importance de cette espèce pour l'homme, mais il n'ap-

porte malheureusement aucune information précise sur la chasse par les autochtones, sauf pour un bref passage sur l'effort de chasse évalué quant au nombre de chasseurs pour les années 1976-1979, pour lequel il fournit les chiffres suivants : 15 000 au Canada, dont 5 000 Inuits et 2 500 au Groenland (Sergeant 1991 : 124). Pour ce qui est des 10 000 chasseurs non autochtones du Canada, leur répartition territoriale était de 80 % en faveur de Terre-Neuve et du Labrador et de 20 % pour le Québec et la Nouvelle-Écosse (*ibid.* : 123).

Ainsi, le souhait de l'avant-dernière phrase de la seconde citation tirée du rapport de la Commission n'a malheureusement pas été réalisé et nous ne sommes pas plus avancés qu'il y a vingt ans dans nos connaissances sur la pratique de la chasse au phoque par les « les Indiens des côtes », selon l'expression de la Commission. En effet, bien que le ministère fédéral des Pêches et Océans ait produit récemment de volumineux rapports sur la chasse au phoque (Canada, MPO 2000a, 2001a, 2002a) et certains plans de gestion annuels (entre autres Canada, MPO 2000b, 2001b, 2002b), le sujet de la chasse au phoque par les autochtones en général et par les Amérindiens en particulier n'y est pas abordé. Les préoccupations du Ministère s'expriment essentiellement en termes de gestion des troupeaux de phoque, de réglementation et d'impacts sur les espèces de poisson de valeur commerciale, et la situation actuelle de la chasse autochtone ne semble pas un sujet d'intérêt ou de préoccupation. Il faut dire que le comité d'experts consulté sur la question de « la gestion des phoques » était composé uniquement de « scientifiques » à l'exclusion des sciences sociales (Canada, MPO 2001a).

Ce bref bilan de la littérature récente nous amène donc à conclure que la pratique actuelle de la chasse au phoque par les Amérindiens du Canada ou du Québec semble un sujet d'étude à peu près complètement ignoré. Tel que mentionné précédemment, cette lacune reflète peut-être une situation réelle chez des groupes ou communautés amérindiennes résidant le long des côtes maritimes fréquentées par des troupeaux de phoques de différentes espèces ou encore le manque d'intérêt des chercheurs pour le sujet. Un indicateur de cette seconde hypothèse est l'impossibilité de trouver quelqu'un qui aurait pu traiter de la chasse au phoque chez les Cris de la Baie James et de la Baie d'Hudson ou chez les Innus du Labrador. Pourtant, dans le premier cas, les estimations de la récolte faunique réalisées par le James Bay and Northern Quebec Native Harvesting Research Committee pour les années 1975 à 1978 indiquent plusieurs centaines de captures annuellement, soit 545, 490 et 483, et une moyenne annuelle estimée de 367 (JBNQNHRC 1982 : 314). Selon le nombre de captures mentionnées dans un rapport de Weinstein (1976), la communauté crie de Fort George était celle qui s'adonnait le plus intensivement à la chasse au phoque avec des estimés variant entre 171 pour 1971-1972 et 463 pour 1973-1974 (*ibid.*). De plus, la consommation de viande de phoque, estimée à 24 180 livres pour cette même dernière année, occupait une place importante dans l'alimentation des résidents de cette communauté, soit 5,1 %, et venait au cinquième rang après le corégone, les truites, les oies et le castor (Weinstein 1976 : 110-111). Malgré ce fait, l'auteur du rapport ne donne que de très brèves informations sur la pratique de la chasse au phoque par les Cris de Fort George, alors qu'il consacre des pages et des pages à des espèces moins importantes sur le plan alimentaire, comme le porc-épic, les canards, les perdrix et les téttras, fournissant même des cartes détaillées de leurs lieux de capture, ce qui n'est pas le cas pour le phoque.

En dehors de ces estimés de captures et de poids de viande comestible, les seules autres informations apparaissant dans le rapport du JBNQNHRC concernent l'utilisation des peaux :

Les peaux de phoque sont grandement utilisées dans les communautés cries pour la fabrication de bottes et de mitaines pour un usage domestique et pour la vente d'objets d'artisanat. Un tel usage expliquerait certaines différences entre l'estimé de la récolte et les données de vente de fourrures. (JBNQNHRC 1982 : 314, notre trad.)

Cette utilisation des peaux de phoque apparaît très semblable à celle qu'en faisaient les Innus du Labrador et de la Côte-Nord à la même époque. De nos jours, on n'utilise presque plus la peau de phoque pour les usages ci-haut mentionnés, et le phoque est chassé plutôt accidentellement lorsqu'on a l'occasion d'en tuer un lors de déplacements le long des côtes pour d'autres activités comme la chasse au canard. Chez les Innus du Québec, outre les quelques chasseurs d'Essipit qui le font à des fins commerciales, seule une poignée de chasseurs d'Ekwanitshit, Olomanshit et Paquashipi tuent quelques phoques par année. À titre indicatif, un total estimé de 47 phoques ont été abattus en 1983 par les chasseurs de ces trois communautés avec la répartition suivante selon le même ordre des communautés : 18, 6 et 23 (Charest et Walsh 1997 : 43). Dans le contexte de la forte chute des prix pour les peaux de phoques, on peut penser que le nombre des captures est encore plus faible aujourd'hui et qu'il en est de même chez les Innus du Labrador et les Cris des régions côtières de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Seule la poursuite de leur usage à des fins domestiques pourrait le justifier, mais les indications que nous avons laissées supposer que la peau de phoque est de moins en moins utilisée pour la fabrication de bottes, de mitaines et d'objets d'artisanat, sauf encore une fois à Essipit dans le cas de ces derniers produits. Cet abandon progressif d'une activité ancienne n'est peut-être pas irrémédiable, toutefois. En effet, en avril 2003, la communauté de Paquashipi a lancé un projet de chasse commerciale au phoque du Groenland avec un objectif de quatre cents captures. Si cet essai a du succès on pourrait donc assister dans les années à venir à une relance d'une activité traditionnelle en déclin.

Finalement, nous ne connaissons aucun texte traitant de la chasse au phoque à l'époque actuelle par les Micmacs de la Gaspésie et des provinces maritimes. Le livre *Les Micmacs et la mer* publié sous la direction de Charles Martijn en 1986 aborde le sujet dans quelques passages (Dumais et Rousseau, *in* Martijn 1986 : 87-89, 97 ; Martijn, *in ibid.* : 206-207), principalement dans un chapitre sur les îles de la Madeleine et seulement pour les périodes préhistorique et historique. Ainsi, le chapitre 4 de Pierre Dumais et Gilles Rousseau intitulé « Menagoesenog ou les îles de la Madeleine : contexte environnemental » (*ibid.* : 67-97) pourrait servir de complément au présent numéro et nous y renvoyons les lecteurs intéressés par la chasse au morse et au phoque par les Micmacs à cet endroit.

De ce bilan plutôt maigre de la littérature sur la chasse au phoque par des Amérindiens à la période contemporaine, peut-on conclure que l'importance du phoque et de la chasse au phoque chez les groupes amérindiens côtiers a été beaucoup plus grande aux périodes préhistoriques et historiques qu'elle ne l'est actuellement? Toute porte à croire que oui. C'est fort probablement pour cette raison que sept des huit textes rassemblés pour ce numéro concernent ces périodes, un seul traitant principalement de la poursuite de la pratique actuelle de la

chasse au phoque dans une petite communauté innue, celle d'Essipit sur la Haute-Côte-Nord. Idéalement, nous aurions voulu pouvoir faire un tour d'horizon de la situation actuelle de la chasse au phoque au moins pour l'ensemble des groupes amérindiens habitant le pourtour du Québec-Labrador, soit les Cris de la Baie James et de la Baie d'Hudson, les Innus du Labrador, les Innus du Québec et les Micmacs de la Gaspésie. Malgré plusieurs démarches personnalisées, nous n'y sommes pas parvenus. Par contre, elles ont été plus fructueuses auprès des archéologues préhistoriens et auprès des ethnohistoriens, ce qui se traduit par un numéro équilibré comprenant quatre textes portant sur l'archéologie préhistorique et quatre textes portant sur l'histoire et la situation actuelle. Ils contribuent tous à leur façon à atteindre l'objectif que nous nous étions donné dans la préparation de ce dossier : démontrer que la chasse au phoque est une occupation ou une activité multimillénaire entreprise dès l'arrivée des premières populations humaines sur la côte atlantique et dans le golfe de Saint-Laurent et qui s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours. Voyons donc comment, à partir des différentes contributions présentées ici, cette continuité a été assurée aux différentes périodes préhistorique, historique et contemporaine.

## **PÉRIODE PRÉHISTORIQUE**

Quatre articles traitent de la chasse au phoque pratiquée pendant les huit millénaires précédant l'arrivée des premiers Européens sur la côte est de l'Amérique du Nord. Trois grands secteurs sont couverts, à savoir le littoral atlantique à la hauteur du Maine et du Nouveau-Brunswick, le détroit de Belle-Isle et le secteur de l'embouchure du Saguenay. La chasse au phoque est documentée archéologiquement à partir de composantes dont les plus anciennes remontent à plus de 8000 ans AA, au moment où le littoral atlantique voit se développer une culture différente de celle des Paléoindiens, et que le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent accueillent vraisemblablement leurs premières populations humaines. Recherches archéologiques et modèles théoriques ont longtemps associé les économies préhistoriques basées sur l'exploitation du phoque aux environnements arctiques. Les textes qui suivent présentent une vision nouvelle et démontrent l'importance du phoque dans la subsistance de groupes vivant sous des latitudes plus méridionales.

Les archéologues Spiess et Black, qui fouillent le long des côtes atlantiques, sont privés des données concernant la place de la chasse au phoque dans l'économie des groupes pionniers de l'Archaïque (8000-5500) en raison de l'affaissement et de l'érosion du littoral. Les témoins archéologiques sur la chasse au phoque, le long de cette portion du littoral, ne sont donc actuellement disponibles que pour la fin de la période archaïque et le Sylvicole (ou période céramique). Spiess défend l'idée que la chasse au phoque s'est rapidement imposée le long des côtes du Maine et ce, à partir de la période céramique, qui débute vers 3000 AA. Ce changement serait principalement imputable à des conditions environnementales favorisant l'abondance du phoque près des côtes, jumelé à un accroissement de la population humaine dans cette région. La chasse, qui se pratiquait d'abord sur les crans rocheux, mais que l'on a progressivement étendue aux eaux profondes, a engendré une forme de quasi-sédentarité qui se matérialise archéologiquement à travers d'imposants amas coquilliers.

Black, qui a exploré la paléodietétique à travers l'analyse des isotopes stables mesurés à partir des incrustations carbonisées sur les parois de vases et d'ossements de chien, constate que les

études zooarchéologiques réalisées jusqu'à ce jour ont toujours engendré une sous-estimation de la part réelle du phoque dans l'économie des populations préhistoriques de la région de Quoddy Island. De plus, Black conclut à l'absence de chasses en haute mer et par surcroît d'un attirail technologique élaboré. Finalement, l'auteur soutient l'hypothèse que la chasse au phoque aurait connu un point culminant au Sylvicole moyen, ce qui contraste avec la situation vécue dans des régions environnantes où ce type d'exploitation aurait connu un accroissement constant jusqu'à la fin de la période préhistorique.

Dans son article, Pinal expose, à travers une trentaine de sites couvrant 8000 ans d'occupation du secteur du détroit de Belle-Isle, les mécanismes de la chasse au phoque sous l'angle du système de résidence et de la mobilité territoriale. Bien qu'une continuité culturelle soit perceptible, l'auteur constate des différences entre les modes et l'intensité de ce type d'exploitation à l'Archaïque et au Post-Archaïque, différences attribuables entre autres à des changements du milieu marin. Vers la fin de la période préhistorique, les chasseurs vivant dans le secteur du détroit de Belle-Isle auraient pratiqué un semi-nomadisme appuyé en partie sur une fréquentation biannuelle de la région par le phoque du Groenland.

Plourde et Gates présentent à leur tour une dizaine de sites qui sont tous associés au Sylvicole supérieur (1000-400 AA) et constatent le caractère temporaire, mais spécialisé, des occupations sur lesquelles dominent largement les restes de phoque. Plusieurs sites montrent une chasse presque exclusive au phoque du Groenland qui s'avère plus vulnérable vers la fin de l'hiver pendant la période de mue. Toutefois, l'absence d'indices d'une occupation intensive et prolongée du secteur, et le faible nombre d'outils en os liés spécifiquement à l'exploitation des ressources du milieu marin ne permettent pas de conclure à une adaptation maritime des chasseurs de phoque au Sylvicole.

## **PÉRIODES HISTORIQUE ET CONTEMPORAINE**

La couverture de la période historique de la chasse au phoque comprend quatre textes, ou plutôt trois et demi, celui de Paul Charest abordant le sujet à la fois dans sa dimension historique et contemporaine. Tous ces textes concernent uniquement les Innus (ou Montagnais) de la Côte-Nord et plus spécifiquement des deux sous-régions de la Haute et de la Moyenne Côte-Nord. Le fait que la chasse commerciale au phoque ait été encadrée par les employés des postes de traite de la Haute-Côte-Nord, tels que Tadoussac, les Îlets-Jérémie et Sept-Îles/Moisie, explique que des données d'archives plus abondantes pour cette zone géographique ont permis de documenter trois des quatre textes consacrés entièrement (ceux de Castonguay et Frenette) ou partiellement (celui de Charest) à la chasse au phoque à différentes périodes historiques. Seul le texte de Comtois porte sur une autre sous-région, celle de la Moyenne-Côte-Nord, plus précisément sur la Minganie ou la zone de l'archipel de Mingan. Nous n'en avons aucun pour la Basse-Côte-Nord.

Pour ce qui est du découpage de la grande période historique – commençant sur la Côte-Nord avec l'implantation du poste de traite de Tadoussac au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle – en périodes ou sous-périodes plus spécifiques, chacun des quatre auteurs a procédé à sa façon en fonction de balises particulières. Le texte de Paul Charest couvre la période historique au complet, à partir des activités de chasse aux mammifères marins des Basques jusqu'à la description en détail de la chasse actuelle au loup-marin dans les communautés d'Essipit et des Escoumins. Pour cet auteur, la période historique s'arrête vers les années

1930, moment où commence la « période contemporaine », c'est-à-dire celle qui est documentée principalement par la tradition orale. Pour sa part, tout en inversant leur présentation, Castonguay distingue deux périodes par rapport à l'importance de la chasse au phoque dans les activités et les rendements des postes de traite du Domaine du Roi : celle de 1720 à 1755 et celle qui l'a précédée à partir de 1640. Ainsi, c'est la volonté très nette des dirigeants du Domaine d'obtenir une meilleure rentabilité des postes de traite de la Côte-Nord qui est à l'origine de l'intensification de la chasse au phoque en fonction de la vente de produits comme l'huile et les peaux. Cette démarche se situe d'ailleurs dans un contexte où la préparation et l'exportation d'huile de mammifères marins faisaient partie des priorités commerciales de la colonie de la Nouvelle-France, comme en témoigne l'établissement de nombreux nouveaux postes de pêche au loup-marin avec des filets le long des côtes du Labrador, qui commençait à ce moment après la limite des Postes du Roi.

Pour sa part, le texte de Jacques Frenette se situe de façon très ponctuelle dans le temps, soit en février 1843, date du dépôt d'une pétition signée par des Montagnais de la baie des Escoumins. Le document présenté dans son entier témoigne de la place centrale que la chasse d'hiver au loup-marin occupait avec « la chasse de la pelletterie » dans les activités dites de subsistance des quelques familles amérindiennes de l'endroit. Finalement, l'article de Robert Comtois décrit avec minutie et carte à l'appui les circuits de chasse au loup-marin des Montagnais de Mingan (maintenant Ekwanitshit) dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

On peut donc affirmer que la couverture historique de la chasse au phoque par les Innus de la Côte-Nord est complète, bien qu'elle ne couvre pas l'entièreté du territoire. Si on opère un découpage par siècle à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut constater que les quatre textes peuvent être répartis de la façon suivante : XVII<sup>e</sup> siècle : Castonguay et Charest ; XVIII<sup>e</sup> siècle : Castonguay et Charest ; XIX<sup>e</sup> siècle : Charest et Frenette ; XX<sup>e</sup> siècle : Charest et Comtois.

Les sujets ou thèmes traités dans chacun des quatre textes apparaissent plus difficiles à regrouper de façon synthétique, chaque auteur touchant des aspects bien différents de la chasse au phoque en fonction de ses intérêts de recherche et des données documentaires ou ethnographiques qu'il a recueillies. Ainsi, à partir des données tirées des Archives françaises des colonies et de rapports de responsables de la traite de Tadoussac, Castonguay a préparé des tableaux détaillés des rendements des postes dans les années 1730 et 1740 illustrant l'importance des produits du loup-marin, qui occupent la seconde place après le castor, par rapport à l'ensemble des autres produits. Parmi les statistiques fournies en appui, on retrouve des données sur le nombre de chasseurs, de barriques d'huile et de peaux, ainsi que sur les prix pour différents produits. L'auteur apporte aussi de précieuses données sur les lieux de chasse, les techniques de chasse et le vocabulaire de la chasse.

Pour sa part, la note de recherche de Jacques Frenette se concentre principalement sur l'identité et la localisation des signataires de la pétition de 1843. Il s'agit principalement de membres de la famille de Joseph Moreau, dont les descendants représentent aujourd'hui une bonne partie des membres de la bande des Escoumins. Toutefois, comme le démontre P. Charest, aucun de ceux-ci ne s'adonne actuellement à la chasse au phoque. Dans la seconde partie de son texte, Frenette situe la pétition dans le contexte du développement forestier projeté à ce moment et dont a fait l'objet le bassin de la rivière Escoumins dès 1845.

Si l'agriculture apparaissait alors comme une voie d'avenir pour les Montagnais sédentaires des Escoumins, ce projet n'a pas eu de suite à plus long terme et c'est l'industrie et le développement résidentiel pour les ouvriers qui ont rapidement accaparé les basses terres de la baie des Escoumins au détriment des premiers occupants permanents. Par contre, selon P. Charest la chasse au phoque s'est perpétuée malgré la colonisation intensive d'une grande partie du littoral entre Grandes-Bergeronnes et Les Escoumins.

L'article de Robert Comtois situe l'activité de la chasse au phoque par les Montagnais de Mingan ou Ekwanitshit dans le cycle annuel de l'ensemble de leurs activités, soit dans la période estivale, lors de leur séjour à la côte pour les besoins de la traite des fourrures et la rencontre des missionnaires. Il décrit aussi les différents circuits empruntés par les chasseurs à travers les nombreuses îles de l'archipel et même jusqu'à l'île d'Anticosti. Sur le plan technologique, un point particulièrement important mis en évidence par l'auteur est l'utilisation de la barge à voile, puis à moteur permettant à des familles entières de se déplacer sécuritairement sur la mer. Le texte apporte aussi de nombreuses informations sur les techniques de chasse utilisées, le partage des captures, la fabrication et la conservation de l'huile, la préparation des peaux, ainsi que sur les prix des produits du phoque vendus et les revenus que les chasseurs pouvaient en tirer. Il peut aussi être considéré comme une suite ou un complément à ce que Jacques Frenette a écrit sur la chasse au phoque par les Montagnais de Mingan pour les années 1834 et 1851 à 1860 (Frenette 1986 : 32-40, 57-59). De plus, ce dernier auteur a aussi publié un court texte général sur l'histoire de la chasse au phoque par les Innus au XIX<sup>e</sup> siècle (Frenette 1990).

Finalement, dans la partie ethnographique de son texte basée sur des entrevues faites avec des chasseurs actifs et retraités, P. Charest décrit en détail les façons de faire la chasse à l'époque ancienne des canots et à l'époque actuelle des chaloupes avec moteur hors-bord. Outre des informations sur ces deux types d'embarcations, l'auteur ajoute des précisions sur les différents équipements utilisés (armes, gaffe, crochet, etc.), sur la transformation artisanale puis industrielle des prises, ainsi que sur les coûts et les revenus tirés de la chasse commerciale. La dernière partie du texte traite de la façon dont les chasseurs des Escoumins et d'Essipit se sont organisés en coopérative et en association pour tirer le meilleur parti possible de leurs activités de chasse malgré la faiblesse des marchés. Comme pour le cas des chasseurs inuits et terre-neuviens, il constate que le boycott des produits du phoque sur les marchés américains et européens affecte encore aujourd'hui la rentabilité des infrastructures acquises par les chasseurs (usine, dégraisseur, broyeur, etc.). Ce qui nous ramène aux campagnes antichasse discutées au début de la présentation et aux activités des mouvements pour la défense des droits des animaux.

## UNE TRADITION MULTIMILLÉNAIRE ET UN DROIT CULTUREL

Si ces débats et ces enjeux ne sont pas directement abordés dans les textes que nous avons rassemblés, sauf un, la raison en est fort simple : aux périodes préhistorique et historique dont traitent ces auteurs, ces questions ne se posaient même pas, car elles sont issues du contexte post-moderne dans lequel nous nous trouvons. Pour les chasseurs amérindiens de la préhistoire et de l'histoire, la chasse au phoque était une nécessité pour la survie ou tout au moins la subsistance saisonnière de tout le groupe social. Elle fournissait non seulement de la nourriture mais

aussi des vêtements et des revêtements pour les habitations. À travers les siècles et les millénaires, le phoque a été une ressource essentielle pour les habitants des côtes du golfe Saint-Laurent et de l'Atlantique Nord. Comme il a été démontré par les différentes contributions de ce numéro, la chasse au phoque est donc une activité multimillénaire faisant partie de l'héritage culturel des Amérindiens. À ce titre, elle représente un droit culturel à préserver.

### Ouvrages cités

- AFP (Agence France Presse), 2003 : « Chasse aux phoques : Bardot s'en prend au WWF ». *Le Soleil*, 18 mars : A15.
- BUSCH, Briton Cooper, 1985 : *The War Against the Seals: A History of the North American Seal Fishery*. McGill-Queen's University Press, Montréal.
- CANADA, MPO (Ministère des Pêches et Océans), 2000a : *Attitude des Canadiens et des Canadiennes envers la chasse au phoque*. Préparé par le Groupe de recherche Environics, MPO, Ottawa.
- , 2000b : *Chasse au phoque de l'Atlantique. Plan de gestion 2000*. MPO, Ottawa.
- , 2000c : *Phoque du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest*. MPO Sciences. Rapport sur l'état des stocks E1-01 (2000). MPO, Ottawa.
- , 2001a : *Rapport du groupe d'experts sur la gestion des phoques*. MPO, Ottawa.
- , 2001b : *Chasse au phoque de l'Atlantique. Plan de gestion 2001*. MPO, Ottawa.
- , 2002a : *Colloque 2002 sur les phoques : Compte rendu*. MPO, Ottawa.
- , 2002b : *Chasse au phoque de l'Atlantique. Plan de gestion 2002*. MPO, Ottawa.
- CANDOW, James E., 1989 : *Des hommes et des phoques. Histoire de la chasse au phoque à Terre-Neuve*. Services canadiens des Parcs, Environnement Canada, Ottawa.
- CHANTRAINE, Pol, 1980 : *La Grande Mouvée*. Héritage Plus, Saint-Lambert.
- CHAREST, Paul, 2002 : « Compte rendu de David F. Perry: *Sacred Hunt: A Portrait of the Relationship Between Seals and Inuit* ». *Études/Inuit/Studies* 25(2) : 214-216.
- CHAREST, Paul, et Gordon WALSH, 1997 : « La récolte faunique des Mamiunnuat au début des années 1980 ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXVII(1) : 39-48.
- COHA (Canadian Outdoor Heritage Alliance), 2003 : « Protesters promise trouble for seal hunt ». *Field News*, Winter : 1 et 7.
- COISH, E. Calvin, 1979 : *Season of the Seal. The International Storm over Canada's Seal Hunt*. Breakwater Books, St. John's.
- COMMISSION ROYALE SUR LES PHOQUES ET L'INDUSTRIE DE LA CHASSE AU PHOQUE AU CANADA, 1986 : *Les phoques et la chasse au phoque au Canada : Rapport de la Commission royale*. Approvisionnement et Services Canada, Ottawa. 3 vol.
- COSTE, Christine, 2002 : « Phoques : La guerre sans fin ». *Géo* 275 : 72-77.
- DAVIES, Brian, 1971 : *Savage Luxur: The Slaughter of the Baby Seal*. Toplinger, New York.
- DAVIES, Brian, et Eliot PORTER, 1978 : *Seal Song*. Viking Press, New York.
- ENGLAND, George Allen, 1969 [1923] : *The Greatest Hunt in the World World (Vikings of the Ice)*. Tundra Books, Montréal.
- FLINT, Sue, 1979 : *Let the Seals Live*. Thule Press, Shetland (Scotland).
- FRENETTE, Jacques, 1986 : *Mingan au 19<sup>e</sup> siècle : Cycles annuels des Montagnais et politiques commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson*. Musées nationaux du Canada, Ottawa.
- , 1990 : « La chasse au phoque... ». *Revue d'histoire de la Côte-Nord* 13 : 5-11.
- HANCOCK, Lyn : *There's a Seal in my Sleeping Bag*. Collins, Toronto.
- HENKE, Janice Scott, 1985 : *Seal Wars. An American Viewpoint*. Breakwater Books, St. John's.
- , 2003a : « Canada fights to undo the Sea(l) Disaster ». *Sustainable eNews*, February : n.p.
- , 2003b : « Seal Wars : Twenty Years on the Front lines with the Harp Seals: A book review ». *Sustainable eNews*, March 2002 : n.p.
- HERSCOVICI, Alan, 1986 : *Les Droits des animaux? Remise en question*. Fides et Les entreprises Radio-Canada, Montréal.
- HUBERT, Achille, 2003 : « Début de la chasse au phoque dans le golfe ». *Le Soleil*, 28 mars : A17
- JBNQNHRC (James Bay and Northern Quebec Native Harvesting Research Committee), 1982 : *The Wealth of the Land: Wildlife Harvest by the James Bay Cree, 1972-73 to 1978-79*. JBNQNHRC, Quebec City.
- LAMSON, Cynthia, 1979 : « *Bloody Decks and a Bumper Crop* ». *The Rhetoric of Sealing Counter-Protest*. ISER, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- LISTER-KAYE, John, 1979 : *Seal Cull: The Grey Seal Controversy*. Penguin Books, Harmondsworth, Middlesex
- LUST, Petrer, 1967 : *The Last Seal Pup: The Story of Canada's Seal Hunt*. Harvest House, Montréal.
- MARTIJN, Charles A., (dir.) 1986 : *Les Micmacs et la mer*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- MOSDELL, H.M. (dir.), 1923 : *Chafe's Sealing Book: A History of the Newfoundland Seal Fishery From the Earliest Available Records Down to and Including the Voyage of 1923*. Trade Printer and Publications, St. John's.
- MOWAT, Farley, 1973 : *Wake of the Great Sealers*. Little Brown, Boston.
- PARIS MATCH, 1969 : « Du monde entier nos lecteurs crient 'Sauvons les bébés-phoques' ». N° 2003 : page couverture.
- , 1969 : « Nos lecteurs : il faut sauver les bébés-phoques ». N° 2033 : 72-75 et 82.
- PELLY, David F., 2001 : *Sacred Hunt: A Portrait of the Relationship Between Seals and Inuit*. Grey Stone Books, Vancouver; University of Washington Press, Seattle.
- PLANTE, Florent, 1978 : *La Chasse au phoque*. Leméac, Montréal.
- POIRIER, Antoine, 1995 : *La Complainte du chasseur de phoque*. Éditions Les Intouchables, Montréal.
- RYAN, Shannon, 1994 : *The Ice Hunters. A History of Newfoundland Sealing to 1914*. Breakwater Books, St. John's.
- RYAN, Shannon, et Larry SMALL, 1978 : *Haulin' Rope & Gaff: Songs of the Newfoundland Seal fishery*. Breakwater Books, St. John's.
- SANGER, Chesley W, 1973 : *Technological and Spatial Adaptation in the Newfoundland Seal Fishery During the 19th Century*. Ph. D. dissertation, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- SERGEANT, D.E., 1991 : *Harp Seals, Man and Ice*. Department of Fisheries and Oceans, Ottawa.
- SCHEFFER, Victor B., 1970 : *The Year of the Seal*. Scribner's, New York.
- SCOTT, John Roper, 1974 : *The Function of Folklore in the Interrelationship of the Newfoundland Seal Fishery and the Home Communities of the Sealers*. M.A. thesis, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- SINCLAIR, Peter R., et al., 1989 : *Social and Cultural Aspects of Sealing in Atlantic Canada*. ISER, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- WATSON, Paul, et Warren ROGERS, 1982 : *Sea Sheperd: My Fight for Whale and Seals*. Norton, New York.
- WEINSTEIN, Martin S., 1976 : *What the Land Provides. An Examination of the Fort George Subsistence Economy and the Possible Consequences on it of the James Bay Hydroelectric Project*. Grand Council of the Crees, Montréal.
- WENZEL, George, 1991 : *Animal Rights, Human Rights: Ecology, Economy and Ideology in the Canadian Arctic*. University of Toronto Press, Toronto.
- WRIGHT, Guy David, 1984 : *Sons and Seals: A Voyage to the Ice*. ISER, Memorial University of Newfoundland, St. John's.